Virginie Altémir
Gérard Mie
Audrey TOURON
Conseillers municipaux
[redacted]

Monsieur Henri PONS
Maire d'Eyguières
Hôtel de Ville
Rue du Couvent
13430 EYGUIERES

Eyguières, le 11/10/2021
A.R n°3 E 001 023 6061 3

Objet : Demande de communication de documents administratifs

Monsieur le Maire,

Nous faisons suite à votre déclaration lors du dernier conseil municipal en date du 23 septembre 2021 selon laquelle vous disiez qu'un poste de collaborateur de cabinet était nécessaire pour disposer de conseils juridiques avisés.

En conséquence, nous vous demandons de nous transmettre les compétences ainsi que l'identité de la personne occupant ce poste. Aussi, vous voudrez bien nous transmettre le montant de sa rémunération.

Afin d'éviter tout malentendu, nous vous rappelons que cette demande vous est faite en application de l'article L.2121-13 du code général des collectivités territoriales qui stipule que « tout membre du conseil municipal a le droit, dans le cadre de sa fonction, d'être informé des affaires de la commune qui font l'objet d'une délibération. »

Dans l'attente de votre retour, nous vous prie Monsieur le Maire, d'agréer l'expression de nos sincères salutations.

Virginie ALTEMIR | Gérard MIE | Audrey TOURON



